

Numéro de dossier : 1131462008

Unité responsable administrative Arrondissement Verdun , Direction du développement du territoire_des études techniques et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

Objet Adopter, en vertu du premier paragraphe du première alinéa de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé à l'intersection sud-ouest du Boulevard de L'Île-Des-Soeurs et du boulevard René-Lévesque».

Avis du comité Jacques-Viger



C13-VE-01_Nouvelle école IDS.PDF

Lettre de la commission scolaire Marguerite-Bourgeois adressée à madame le maire de Verdun, madame Ginette Marotte.



Arr Verdun - GMarotte - École IDS.pdf



lettre OCPMlal-CE-3.docx

Responsable du dossier

Robert DENIS

Chef de Division

Tél. : 514-765-7093

Numéro de dossier : 1131462008